



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 SEPTEMBRE 2020
FRANCE METROPOLITAINE N°1087 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA ⁽¹⁾	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique ⁽²⁾	PRIX TTC ⁽³⁾
GAMME UX MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)					
UX 250h 2WD Luxe.....	08	121*	121*	0 €	42 490 €
UX 250h 2WD F SPORT.....	08	127*	De 127 à 128*	0 €	45 990 €
UX 250h 2WD Executive.....	08	126*	De 126 à 127*	0 €	53 490 €
UX 250h 2WD F SPORT Executive.....	08	128*	128*	0 €	54 990 €
UX 250h 4WD Luxe.....	08	131*	De 131 à 132*	0 €	43 990 €
UX 250h 4WD Executive.....	08	136*	136*	0 €	54 990 €
UX 250h 4WD F SPORT Executive.....	08	137*	137*	0 €	56 490 €

GAMME UX MY20 / MY21					
UX 250h 2WD.....	08	121**	121**	0 €	36 990 €
UX 250h 2WD Pack.....	08	121**	121**	0 €	37 990 €
UX 250h 2WD Pack Confort Business (Dans la limite des stocks disponibles, réservé aux client professionnels).....	08	120**	De 120 à 121**	0 €	38 790 €
UX 250h 2WD Pack Confort Business + Stage "Hybrid Academy" (Réservé aux clients professionnels).....	08	120**	De 120 à 121**	0 €	38 970 €
UX 250h 2WD Pack Business (Dans la limite des stocks disponibles, réservé aux client professionnels).....	08	121**	121**	0 €	39 490 €
UX 250h 2WD Pack Business Plus (Dans la limite des stocks disponibles, (Réservé aux clients professionnels).....	08	121**	121**	0 €	42 490 €
UX 250h 2WD Pack Business Plus + Stage "Hybrid Academy" (Réservé aux clients professionnels).....	08	121**	121**	0 €	42 670 €
UX 250h 2WD Premium Edition.....	08	124**	124**	0 €	39 990 €
UX 250h 2WD Luxe.....	08	121**	121**	0 €	41 990 €
UX 250h 2WD F SPORT.....	08	127**	De 127 à 128**	0 €	45 490 €
UX 250h 2WD Executive.....	08	126**	De 126 à 127**	0 €	53 990 €
UX 250h 2WD F SPORT Executive.....	08	128**	128**	0 €	55 490 €
UX 250h 4WD Pack.....	08	131**	131**	0 €	39 490 €
UX 250h 4WD Luxe.....	08	131**	De 131 à 132**	0 €	43 490 €
UX 250h 4WD F SPORT.....	08	136**	De 136 à 137**	0 €	46 990 €
UX 250h 4WD Executive.....	08	136**	136**	0 €	55 490 €
UX 250h 4WD F SPORT Executive.....	08	137**	137**	0 €	56 990 €

OPTIONS GAMME UX			Impact CO2
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)		1000 €	0 g/km
Pack Confort: Radars de stationnement avant & arrière et système d'accès sans clé Smart Entry (sur Pack)		1300 €	0 g/km
Système de Navigation Lexus (sur Pack, Pack Confort Business, Pack Business, Pack Business Plus, Luxe MY20/MY21 et F SPORT MY20/MY21)		1000 €	+1 g/km
Pack Technologie: Affichage tête haute couleur (HUD), moniteur d'angle mort (BSM), avertisseur de circulation arrière intelligent (RCTAB) et radars de stationnement intelligents (ICS) (sur Luxe et F SPORT)		1500 €	+1 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe)		1000 €	+1 g/km
Pack Cuir: Sellerie en cuir, écran central 10,3", système audio Panasonic à 8 haut-parleurs et volant réglable électriquement en hauteur et en profondeur (sur F SPORT avec option Système de Navigation Lexus)		2500 €	+1 g/km
Suspension variable adaptative (AVS) (sur F SPORT et Executive)		1500 €	+1 g/km
Hayon à ouverture et fermeture électrique au pied (sur F SPORT Executive et Executive) - Incompatible avec la capacité de remorquage du véhicule		300 €	0 g/km
Grain de papier japonais « Washi » sur le tableau de bord (sur Executive)		0 €	0 g/km
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case - Dans la limite des stocks disponibles)		799 €	0 g/km
Stage "Hybrid Academy" (réservé aux clients professionnels)		240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

**Sous réserve d'homologation définitive (pour la gamme MY21)

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue **depuis le 1er novembre 2019**. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 - APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 SEPTEMBRE 2020
FRANCE METROPOLITAINE N°1087 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA ⁽¹⁾	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique ⁽²⁾	PRIX TTC ⁽³⁾
--------	-------------------	--	--	--	-------------------------

GAMME NX MY20 (Dans la limite des stocks disponibles)

NX 300h 2WD Pack.....	08	168*	168*	+ 1901 €	45 490 €
NX 300h 2WD Sport Edition.....	08	167*	167*	+ 1761 €	46 090 €
NX 300h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08	168*	De 160 à 168*	De + 983 € à + 1901 €	47 590 €
NX 300h 4WD Pack.....	08	171*	171*	+ 2 370 €	46 990 €
NX 300h 4WD Luxe.....	08	171*	De 171 à 172*	De + 2 370 € à + 2 544 €	53 590 €

GAMME NX MY20 MM19 (Dans la limite des stocks disponibles)

NX 300h 2WD Pack.....	08	168*	168*	+ 1901 €	45 990 €
NX 300h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08	168*	De 160 à 168*	De + 983 € à + 1901 €	46 490 €
NX 300h 2WD Luxe.....	08	168*	De 168 à 169*	De + 1901 € à + 2049 €	50 990 €
NX 300h 2WD F SPORT.....	08	169*	De 169 à 170*	De + 2 049 € à 2 205 €	57 190 €
NX 300h 2WD Executive.....	08	169*	De 169 à 170*	De + 2 049 € à 2 205 €	62 790 €
NX 300h 2WD F SPORT Executive.....	08	170*	De 170 à 171*	De + 2 205 € à + 2 370 €	65 290 €
NX 300h 4WD Pack.....	08	171*	171*	+ 2 370 €	47 490 €
NX 300h 4WD Sport Edition.....	08	170*	170*	+ 2 205 €	48 090 €
NX 300h 4WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	08	171*	De 163 à 171*	De + 1276 € + 2 370 €	47 990 €
NX 300h 4WD Luxe.....	08	171*	De 171 à 172*	De + 2 370 € à + 2 544 €	52 490 €
NX 300h 4WD F SPORT.....	08	172*	De 172 à 173*	De + 2 544 € à + 2 726 €	58 690 €
NX 300h 4WD F SPORT Executive.....	08	174*	174*	+ 2 918 €	66 790 €

GAMME NX MY21

NX 300h 2WD Pack.....	08	160*	160*	+ 983 €	45 990 €
NX 300h 2WD Pack Business + Stage "Hybrid Academy" (Réservé aux clients professionnels).....	08	160*	160*	+ 983 €	46 670 €
NX 300h 2WD Design.....	08	169*	169*	+ 2 049 €	48 990 €
NX 300h 2WD Luxe Plus.....	08	169*	169*	+ 2 049 €	53 990 €
NX 300h 2WD Executive Innovation.....	08	169*	De 169 à 170*	De + 2 049 € à 2 205 €	65 390 €
NX 300h 2WD F SPORT Executive.....	08	170*	De 170 à 171*	De + 2 205 € à + 2 370 €	65 290 €
NX 300h 4WD Pack.....	08	163*	163*	+ 1 276 €	47 490 €
NX 300h 4WD Pack Business + Stage "Hybrid Academy" (Réservé aux clients professionnels).....	08	163*	163*	+ 1 276 €	48 170 €
NX 300h 4WD Luxe Plus.....	08	172*	172*	+ 2 544 €	55 490 €
NX 300h 4WD Executive Innovation.....	08	172*	172*	+ 2 544 €	66 890 €
NX 300h 4WD F SPORT Executive.....	08	174*	174*	+ 2 918 €	66 790 €

OPTIONS GAMME NX

Jantes en alliage 17" (sur Pack Business MY20 MM19)	0 €	Impact CO2
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)	1000 €	- 8 g/km
Radars de stationnement arrière (sur NX 300h et Pack)	450 €	0 g/km
Système de Navigation Premium Lexus avec écran central 10,3" et système audio Pioneer® à 10 haut-parleurs (sur Pack, Sport Edition, Pack Business MY20 MM19 & MY21, Luxe MY20 MM19 et F SPORT MY20 MM19)	1600 €	0 g/km
Pack Confort : Système d'accès sans clé Smart Entry & Hayon à ouverture et fermeture électrique (sur Pack)	1000 €	0 g/km
Pack Confort Tahara : Système d'accès sans clé Smart Entry, Hayon à ouverture et fermeture électrique & sellerie Cuir synthétique Tahara avec sièges avant chauffants (sur Pack MY20 et Pack MY20 MM19)	2 300 €	0 g/km
Ouverture du coffre au pied (sur Luxe, Luxe Plus, F SPORT, F SPORT Executive, Executive et Executive Innovation) - Incompatible avec la capacité de remorque du véhicule	300 €	0 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe)	1100 €	+ 1 g/km
Toit panoramique (sur Luxe) - Incompatible avec les rails de toit	1100 €	+ 1 g/km
Toit panoramique (sur Luxe Plus, F SPORT, F SPORT Executive, Executive et Executive Innovation) - Incompatible avec les rails de toit	0 €	+ 1 g/km
Pack Cuir Tahara : Sellerie Cuir synthétique Tahara avec sièges avant chauffants & Système d'accès sans clé Smart Entry (sur Sport Edition)	1800 €	0 g/km
Pack Sécurité Avancé : Affichage tête haute (HUD), Moniteur d'angle mort (BSM) et Avertisseur de circulation arrière (RCTA) (sur F SPORT)	2 200 €	+ 1 g/km
Pack Innovation : Affichage Tête Haute (HUD) et Suspension variable adaptative (AVS) avec mode de conduite Sport* (sur Executive)	2 600 €	+ 1 g/km
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case - Dans la limite des stocks disponibles)	799 €	0 g/km
Stage "Hybrid Academy" (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).
 Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).
 Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél.: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2.123.127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 - APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 SEPTEMBRE 2020
FRANCE METROPOLITAINE N°1087 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA ⁽¹⁾	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique ⁽²⁾	PRIX TTC ⁽³⁾
GAMME RX					
RX 450h Pack	16	173*	173*	+ 2 726 €	68 990 €
RX 450h Luxe	16	179*	De 178 à 179*	De + 3 784 € à + 4 026 €	75 490 €
RX 450h F SPORT	16	179*	179*	+ 4 026 €	81 490 €
RX 450h F SPORT Executive	16	180*	De 179 à 180*	De + 4 026 € à + 4 279 €	84 790 €
RX 450h Executive	16	179*	De 178 à 179*	De + 3 784 € à + 4 026 €	86 490 €
RX 450hL Luxe	16	185*	185*	+ 5 715 €	78 690 €
RX 450hL Executive	16	185*	185*	+ 5 715 €	89 690 €

OPTIONS GAMME RX			Impact CO2
Système de Navigation Lexus et Audio Pioneer® à 12 haut-parleurs (sur Pack)		1 000 €	0 g/km
Toit ouvrant électrique : indispensable pour installation barres de toit transversales (sur RX450h Luxe, F SPORT, F SPORT Executive et Executive)		0 €	-1 g/km
Pack Technologie : Affichage tête haute (HUD) couleur 6,2", Moniteur d'angle mort (BSM) et Avertisseur de circulation arrière intelligent (RCTAB) (sur Luxe)		2 300 €	0 g/km
Volant Bois (sur Executive)		500 €	0 g/km
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case - Dans la limite des stocks disponibles)		799 €	0 g/km
Stage "Hybrid Academy" (réservé aux clients professionnels)		240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »). Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 APE 501Z - TVA n°: FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 SEPTEMBRE 2020
FRANCE METROPOLITAINE N°1087 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA ⁽¹⁾	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique ⁽²⁾	PRIX TTC ⁽³⁾
--------	-------------------	--	--	--	-------------------------

GAMME CT MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

CT 200h Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	05	115*	115*	0€	32 440 €
CT 200h Luxe.....	05	115*	De 115 à 116*	0€	36 690 €

GAMME CT MY20 (Dans la limite des stocks disponibles)

CT 200h.....	05	108*	108*	0€	30 840 €
CT 200h Pack.....	05	115*	115*	0€	32 140 €
CT 200h Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	05	115*	115*	0€	33 090 €
CT 200h Pack Business + Stage "Hybride Academy" (Réservé aux clients professionnels).....	05	115*	115*	0€	33 270 €
CT 200h Luxe.....	05	115*	De 115 à 116*	0€	37 340 €
CT 200h F SPORT.....	05	119*	119*	0€	37 340 €

OPTIONS GAMME CT

Peinture métallisée	850 €	Impact CO2 0 g/km
Radars de stationnement arrière (sur CT 200h, Pack, Luxe et F SPORT)	450 €	0 g/km
Système de Navigation Lexus : navigation Europe et Info Trafic RDS/TMC (sur CT 200h et Pack)	1000 €	0 g/km
Pack Confort : Système d'accès sans clé (Smart Entry) et radars de stationnement arrière (sur Pack)	1000 €	0 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe)	1000 €	+1 g/km
Suppression Lexus Safety System +, projecteurs à LED et services connectés (sur CT 200h MY20)	-1700 €	0 g/km
Stage "Hybrid Academy" (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

GAMME IS MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

IS 300h.....	09	131*	131*	0€	40 990 €
IS 300h Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	09	133*	133*	0€	44 090 €
IS 300h Luxe.....	09	133*	De 133 à 134*	0€	49 590 €

GAMME IS MY20 (Dans la limite des stocks disponibles)

IS 300h.....	09	131*	131*	0€	41 640 €
IS 300h Pack Business (Réservé aux clients professionnels).....	09	133*	133*	0€	44 740 €
IS 300h Pack Business + Stage "Hybrid Academy" (Réservé aux clients professionnels).....	09	133*	133*	0€	44 920 €
IS 300h Luxe.....	09	133*	De 133 à 134*	0€	49 890 €
IS 300h F SPORT.....	09	143*	De 143 à 144*	De +170 € à +190€	49 890 €

OPTIONS GAMME IS

Peinture métallisée	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Système de Navigation Lexus : navigation Europe et Info Trafic RDS/TMC (sur IS 300h)	1000 €	0 g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe et F SPORT)	1200 €	+1 g/km
Stage "Hybrid Academy" (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

*Émissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 00154 APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 SEPTEMBRE 2020
FRANCE METROPOLITAINE N°1087 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA ⁽¹⁾	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique ⁽²⁾	PRIX TTC ⁽³⁾
--------	-------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	---	-------------------------

GAMME ES MY20 (Dans la limite des stocks disponibles)

ES 300h.....	09	119*	119*	0 €	48 990 €
ES 300h Business (Réservé aux clients professionnels).....	09	119*	119*	0 €	48 490 €
ES 300h Luxe.....	09	125*	125*	0 €	53 490 €
ES 300h F SPORT.....	09	127*	127*	0 €	54 490 €
ES 300h Executive.....	09	126*	126*	0 €	64 490 €

GAMME ES MY21

ES 300h.....	09	119*	119*	0 €	49 990 €
ES 300h Business + Stage "Hybrid Academy" (Dans la limite des stocks disponibles, Réservé aux clients professionnels).....	09	119*	119*	0 €	49 670 €
ES 300h Business Plus + Stage "Hybrid Academy" (Réservé aux clients professionnels).....	09	119*	119*	0 €	51 490 €
ES 300h Luxe.....	09	125*	125*	0 €	54 490 €
ES 300h F SPORT Executive.....	09	128*	128*	0 €	61 490 €
ES 300h Executive.....	09	126*	126*	0 €	65 490 €

OPTIONS GAMME ES

Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Système de Navigation Lexus (sur ES 300h, Business, Luxe et F SPORT)	1000 €	0 g/km
Pack LED: Projecteurs LED à triple lentilles, clignotants avant séquentiels et Chargeur sans fil pour Smartphone (sur Luxe)	1000 €	0 g/km
Pack Multimédia : Écran central 12,3" et système audio Mark Levinson PurePlay à 17 haut-parleurs (sur F SPORT MY20 avec option système de Navigation Lexus)	2000 €	0 g/km
Rétroviseurs extérieurs par caméra (sur Executive MY21)	2000 €	-2 g/km**
Inserts Bois sur la console centrale (sur Executive MY20)	0 €	0 g/km
Stage "Hybrid Academy" (réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

** Sous réserve d'homologation définitive

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjuger ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 00154 - APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 01 SEPTEMBRE 2020
FRANCE METROPOLITAINE N°1087 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA ⁽¹⁾	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Écologique ⁽²⁾	PRIX TTC ⁽³⁾
--------	-------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	---	-------------------------

GAMME RC MY19 (Dans la limite des stocks disponibles)

RC 300h Luxe.....	9	141*	141*	+ 125 €	54 390 €
RC 300h F SPORT.....	9	145*	De 145 à 146*	De + 210 € à + 230 €	58 790 €
RC 300h Executive.....	9	145*	145*	+ 210 €	61 990 €

GAMME RC MY20 (Dans la limite des stocks disponibles)

RC 300h Luxe.....	10	141*	141*	+ 125 €	54 890 €
RC 300h F SPORT.....	10	145*	De 145 à 146*	De + 210 € à + 230 €	59 290 €
RC 300h Executive.....	10	145*	145*	+ 210 €	62 490 €
RC 300h F SPORT Executive.....	10	146*	146*	+ 230 €	63 690 €

OPTIONS GAMME RC MY19 et MY20

Peinture métallisée (sur Luxe et F SPORT)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Toit ouvrant électrique (sur F SPORT)	1200 €	+ 1 g/km
Stage "Hybrid Academy" (Réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

GAMME RC F

RC F.....	37	268*	268*	+ 20 000 €	89 990 €
RC F Track Edition.....	37	268*	268*	+ 20 000 €	119 990 €

OPTIONS GAMME RC MY19 et MY20

Pack Performance : Différentiel arrière à répartition vectorielle de couple TVD, freins carbone-céramique Brembo rouges, jantes en alliage forgé 19" BBS noires, clé au format carte électronique et système audio Mark Levinson à 17 haut-parleurs (sur RC F)	20 000 €	Impact CO2 0 g/km
--	----------	----------------------

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

NOUVELLE GAMME LC MY21

LC 500h Executive.....	19	184*	184*	+ 5 404 €	114 990 €
LC 500h Sport +.....	19	184*	184*	+ 5 404 €	124 990 €
LC 500 Sport +.....	35	262*	262*	+ 20 000 €	124 990 €

OPTION GAMME LC

Intérieur Cuir exclusif Semi-Aniline Rouge (sur Executive)	1000 €	Impact CO2 0 g/km
Stage "Hybrid Academy" (sur LC 500h, réservé aux clients professionnels)	240 €	0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus

NOUVEAU LC CABRIOLET

LC 500 Cabriolet Sport +.....	35	275**	275**	+ 20 000 €	130 990 €
-------------------------------	----	-------	-------	------------	-----------

*Emissions de CO2 (g/km) en conditions mixtes, déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP (« Procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers »).

Depuis le 1er septembre 2018, la procédure d'homologation WLTP a remplacé la procédure européenne NEDC qui était en place depuis 1992. Les essais menés dans ce cadre afin de mesurer de manière harmonisée la consommation de carburant et les émissions de CO2 des différents véhicules sont toujours effectués en laboratoire, sur des bancs à rouleaux ; leurs paramètres sont toutefois plus représentatifs des conditions réelles d'utilisation des véhicules au quotidien ainsi que des technologies actuelles. La procédure WLTP prend en compte également le niveau de finition ainsi que des équipements optionnels montés sur les différents véhicules neufs. La consommation réelle varie quoi qu'il arrive en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site lexus.fr.

**Sous réserve d'homologation définitive

(1) Comme le prévoit la loi française (article 1008 du Code Général des Impôts), la puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception. Afin de préparer la prise en compte des données issues des cycles WLTP, les autorités françaises ont décidé de faire évoluer la formule de calcul de la puissance administrative (couramment appelée « puissance fiscale ») des véhicules particuliers (autres que les véhicules à usage spécial non accessibles en fauteuil roulant) en supprimant toute référence au taux de CO2. La nouvelle formule s'applique à tout véhicule dont l'homologation (ou évolution d'homologation) est intervenue depuis le 1er novembre 2019. Cette modification est directement liée à l'évolution de la réglementation et toute différence constatée entre la puissance administrative indiquée au sein du présent document et celle figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule livré ne saurait nullement préjudicier ou être assimilée à un défaut de conformité quelconque.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur. Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article 1011 bis du Code Général des Impôts dans sa rédaction en vigueur. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de modification légale et/ou réglementaire ultérieure), à compter du 1er mars 2020, les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxe sur les véhicules de société et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP. Référez-vous aux textes en vigueur au jour d'immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(3) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vaucresson cedex - Tél : 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2.123.127 € RCS Nanterre 712 034 040 - Siret : 712 034 040 001 54 APE 501Z - TVA n° : FR 45 712 034 040